



LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

ALLEMAGNE. — FRANCFORT, 19 MAI.

On écrit de Postdam, le 16 mai :
— Aujourd'hui, à midi, S. A. la princesse Hélène de Mecklembourg-Schwerin, fiancée de S. A. R. le duc d'Orléans, et S. A. R. la grande-duchesse douairière et héritière de Mecklembourg-Schwerin, sont arrivées ici, se rendant en France. Elles sont descendues au château, où elles ont été reçues par S. M. le roi et par les princes et princesses de la famille royale, après avoir déjeuné elles se sont remises en voyage à 4 heures de l'après-midi.
Le prince royal de Suède arrivera à Berlin le 17 de ce mois, et il y restera pendant les manœuvres militaires.
— On écrit de Dresde, 12 mai :
L'émigration pour les états de l'Amérique du Nord augmente aussi chez nous d'une manière effrayante. Ce ne sont pas seulement des familles peu aisées, dont les frais de voyage absorbent les ressources, mais des personnes riches en propriétés territoriales les réalisent pour aller chercher une nouvelle patrie dans une autre partie du monde. Bien souvent des septuagénaires accompagnent les caravanes des émigrants.
— On écrit de Smyrne, 24 avril :
Les lettres arrivées d'Athènes vont jusqu'au 20 avril et les nouvelles de Patras sont très-rassurantes. Des députations de toutes provinces arrivent à Athènes pour présenter au roi leurs félicitations au sujet de son mariage.
Les rapports adressés au ministère par les conseillers d'état qui parcourent les provinces pour y examiner l'état des esprits et des affaires, sont beaucoup plus favorables qu'on ne s'y attendait.

ANGLETERRE. — LONDRES, LE 21 MAI.

Le *Morning-Chronicle* et le *Globe* se déclarent autorisés à démentir la nouvelle donnée par le *Morning-Post*, que le gouvernement anglais aurait consenti à garantir à l'Espagne la possession de Cuba, de Porto-Rico et des Iles Philippines, pour faire obtenir un emprunt au gouvernement espagnol.
— Il est déjà arrivé à Liverpool des chargements de céréales de retour de l'Amérique, de semblables envois sont avisés en Hollande et à Brême, et nous devons nous attendre à de pareils retours. Les pertes sur ces denrées seront très importantes, vu que les frais et la détérioration des marchandises absorberont de 53 à 50 p. c. de leur valeur.
— Les nouvelles du Mexique arrivées par New-York, sont mauvaises. Le trésor était tellement obéré que l'armée destinée à envahir le Texas avait été presque dissoute, faute de subsistance. Les officiers avaient été forcés d'engager leurs épées et leurs épaulettes pour avoir du pain. Il ne serait pas improbable que Santa-Anna fût réélu président.
(*Globe.*)

FRANCE. — PARIS, LE 22 MAI.

Le roi et toute la cour doivent partir pour Fontainebleau, le 27 courant dans la soirée. Voici le programme qui a été arrêté pour les fêtes :
Le mariage et les cérémonies auront lieu du 28 au 31. On jouera le 31, au théâtre, les *Fausse Confidences*, et la *Gageure imprévue*; Mlle. Mars remplira les principaux rôles. La troupe de l'Opéra jouera le 1er juin, le 2me, acte de *Guillaume Tell*, l'air du *Chalet*, etc. Le 3 juin, la troupe de *Guillaume Tell*, l'air du *Chalet*, etc. Le 4, la cour reviendra à Neuilly. Le 5, bal de l'hôtel de ville à Paris. Le 6, fêtes

FEUILLETON.

ALGER ET SES HABITANS.

(Voir le *Politique* du 18 mai)

Rentrés dans le tumulte de la ville, nous profitâmes du hasard qui nous avait conduits dans la rue de Babazon, toute garnie de boutiques, pour aller, comme disent les Anglais, à *shopping* (aux emplettes). Marchandises et marchands sont ici également neufs et curieux, quand on arrive d'Europe. La dignité de ces derniers, leur apathique repos, la beauté souvent extraordinaire de leurs formes, leurs manières distinguées et polies, et l'absence apparente de toutes vus intéressées, offrent un grand contraste avec les *boutiquiers* des autres pays. Chez un denteur, qu'à sa belle barbe noire et à ses mains blanches et soignées, on aurait pris pour un dandy anglais, masqué en turc, nous achetâmes plusieurs beaux fichus de mousseline brodés en or, des soieries de Maroc, des corbeilles en paille entrelacées de toile de Tunisie, de l'essence de roses et de jasmin de Tunis, et enfin quelques douzaines de pastilles du sérail, qui donnent à une pipe de tabac de Latakia le parfum le plus suave.
Comme j'aurais ma bourse pour payer ce que j'avais acheté, un portefaix qui passait me heurta et cinq ou six napoléons tombèrent par terre. Le marchand mauresque, sans bouger, fit un signe de la main, et avant que j'eusse le temps de me baisser pour chercher mes pièces d'or, plusieurs petits gamins déguenillés les avaient déjà ramassées, et me les présentaient en souriant. On m'a assuré que cette probité est générale ici, et il faut convenir qu'elle devient indispensable dans un lieu où les objets les plus précieux se trouvent pendant la journée entière pour ainsi dire dans la rue et à la merci de tous les passans. Cela n'empêche pas que les marchands ne sachent aussi bien sur faire que nos frères moraves qui vendent à prix fixe.

publiques à Paris, aux Champs-Elysées et aux Champs de Mars. Le 7, départ pour Trianon. Le 10, ouverture du Musée de Versailles. On parle aussi d'un banquet qui doit être donné par la cour à la grande famille parisienne, dans les galeries du Louvre. Le couvert de S. M. et de la famille royale, serait dans le salon carré, et les tables se perdraient dans les longueurs des galeries de Diane, d'Apolon, etc. On évalue à 5,400 le nombre des convives de ce banquet monstre, qui aurait lieu le 12 juin, après le retour de Versailles. Des députations des gardes nationales et des conseils généraux, de députés même y seraient appelés, ainsi que des divers corps de l'armée. Cette magnificence gastronomique dépassera tout ce que l'on peut citer dans ce genre.
— M. le général Gourgaud, aide de camp du roi, chargé par S. M. de recevoir à la frontière LL. AA. RR. les princesses de Mecklembourg-Schwerin, a quitté Paris ce matin, à 10 heures, accompagné d'un de ses aides de camp.
— Ce sont les vice-présidents des deux chambres qui serviront de témoins à M. le duc d'Orléans pour son mariage. Les deux présidents dresseront l'acte de l'état civil, assisté du grand référendaire de la chambre des pairs.
— Il est arrivé ce matin un courrier à l'ambassade de Russie avec des dépêches importantes.
— Nous apprenons aujourd'hui d'une manière positive que M. de Werther, ambassadeur de Prusse à Paris, est nommé ministre des affaires étrangères, président du conseil, à la place de M. Ancillon. M. de Werther a reçu hier sa nomination. Mais on assure qu'il ne partira pas pour Berlin, avant les fêtes du mariage du prince royal.
(*Courrier.*)

— Le complément de l'amnistie qui doit comprendre les contumaces dans l'ordonnance du 8 mai doit, nous assure-t-on, paraître dans le *Moniteur* le 27 mai, et stipulera que ce nouvel acte de clémence est accordé pour le mariage du prince royal. Il y a déjà plus de 8 jours que cette nouvelle amnistie supplémentaire est arrêtée en principe, et il était d'abord question de la publier immédiatement, mais il a été ensuite décidé que l'on attendrait quelques jours afin de donner le temps à la police de s'assurer des dispositions des condamnés politiques à qui la liberté a été rendue. L'arrestation de M. Husson et d'un autre ex-détenu avait fait craindre d'abord que les dispositions arrêtées en conseil ne fussent abandonnées. Mais hier il y a eu de nouveau un conseil de cabinet dans lequel on s'est occupé finalement des amnisties, et la première décision a été confirmée.

— On a reçu depuis quelques jours à Paris des nouvelles d'un grand nombre de contumaces réfugiés à Londres et en Suisse. Ils sont décidés d'après les conseils qu'ils ont reçus de Paris, à attendre jusqu'après le mariage du duc d'Orléans sans faire aucune démarche, parce qu'ils espèrent que la mesure d'amnistie sera étendue jusqu'à eux; mais si le cas contraire arrivait, ils viendraient se livrer à la justice de France et faire purger leur contumace, persuadés que le ministère s'empressera de leur faire grâce.

— On écrit de Clamecy : « M. Dupin père ayant reçu une lettre de son fils, président de la chambre des députés, qui lui annonçait l'amnistie, ce vétéran des fonctionnaires de la Nièvre, a fait illuminer sa maison dans la soirée, pour marquer la satisfaction que lui faisait éprouver ce grand acte de clémence également favorable à la tranquillité du pays et à l'affermissement de la dynastie. » (*Ec. de la Nièvre.*)
— On nous assure que par suite de discussions fort vives qui avaient été soulevées dans le conseil des ministres, non pas sur le complément d'amnistie en lui-même, mais sur le mode qui devait être adopté, M. Dupin, a été consulté sur la question de savoir si le pouvoir royal pouvait avais-

— Le complément de l'amnistie qui doit comprendre les contumaces dans l'ordonnance du 8 mai doit, nous assure-t-on, paraître dans le *Moniteur* le 27 mai, et stipulera que ce nouvel acte de clémence est accordé pour le mariage du prince royal. Il y a déjà plus de 8 jours que cette nouvelle amnistie supplémentaire est arrêtée en principe, et il était d'abord question de la publier immédiatement, mais il a été ensuite décidé que l'on attendrait quelques jours afin de donner le temps à la police de s'assurer des dispositions des condamnés politiques à qui la liberté a été rendue. L'arrestation de M. Husson et d'un autre ex-détenu avait fait craindre d'abord que les dispositions arrêtées en conseil ne fussent abandonnées. Mais hier il y a eu de nouveau un conseil de cabinet dans lequel on s'est occupé finalement des amnisties, et la première décision a été confirmée.

— On écrit de Clamecy : « M. Dupin père ayant reçu une lettre de son fils, président de la chambre des députés, qui lui annonçait l'amnistie, ce vétéran des fonctionnaires de la Nièvre, a fait illuminer sa maison dans la soirée, pour marquer la satisfaction que lui faisait éprouver ce grand acte de clémence également favorable à la tranquillité du pays et à l'affermissement de la dynastie. » (*Ec. de la Nièvre.*)
— On nous assure que par suite de discussions fort vives qui avaient été soulevées dans le conseil des ministres, non pas sur le complément d'amnistie en lui-même, mais sur le mode qui devait être adopté, M. Dupin, a été consulté sur la question de savoir si le pouvoir royal pouvait avais-

— On nous assure que par suite de discussions fort vives qui avaient été soulevées dans le conseil des ministres, non pas sur le complément d'amnistie en lui-même, mais sur le mode qui devait être adopté, M. Dupin, a été consulté sur la question de savoir si le pouvoir royal pouvait avais-

Il n'y a dans la ville qu'une seule rue qui soit pavée, et encore fort mal; c'est celle de Babazon. Les autres, surtout dans la partie basse de la ville, dont le sol est de terre glaise, ne sont souvent que des fondrières; ainsi, par exemple, en ce moment qu'il vient de pleuvoir pendant deux ou trois jours, il n'est plus possible d'aller dîner en ville sans prendre une chaise à porteurs; ce qui ne se fait pas ici sans courir le danger de se donner quelques bosses ou contusions: car en premier lieu ces voitures ne sont en réalité que de grandes caisses de bois avec deux ouvertures, qui ne sont pas toujours closes par des carreaux de verre et sans aucune espèce de coussins ou d'ornemens quelconques; secondement, il est impossible de s'imaginer rien de plus maladroit que les porteurs. Comme avec cela les rues sont couvertes d'une boue profonde, qu'elles sont en outre jonchées de grosses pierres et qu'il n'y a d'éclairage d'aucun genre, on conçoit que les heudouques maures doivent trébucher à chaque pas et vous renverser très-souvent. On est un peu plus heureux dans les étroits passages de la ville haute; quelques uns sont pavés, et d'ailleurs leur pente est si rapide que l'humidité ne peut pas y séjourner.

Alger a cinq portes. La porte Neuve au haut de la montagne, près de la Casaba, qui conduit vers le fort de l'empereur, au levant; la porte de Babazon, par laquelle on arrive, en suivant cette même direction orientale, le long des bords de la mer, à la plaine de Metidja; la porte de Babalout, située au côté opposé de la ville et par laquelle on sort pour se rendre aux anciens jardins du dey, à la montagne de Budshahria et à la pointe de Pescade; la porte de la Marine, pour aller à l'arsenal et au môle, et enfin la porte des Pêcheurs, devant laquelle les voyageurs débarquent. Du côté de la mer la ville est hérissée de batteries d'une manière imposante; c'est dans un des canons de ces batteries que l'on raconte que le consul français Le Vacher avait été chargé, en guise de boulet, et renvoyé au vaisseau de l'amiral Duquesne, où l'on assure que plusieurs lambeaux sanglants de son corps vinrent tomber. Du côté de la terre, la ville est entourée d'un fossé large et profond

et d'une haute muraille crénelée et garnie de petites tours, ce qui ajoute considérablement à l'aspect pittoresque de cet ancien repaire de brigands, et d'autant plus que le fossé est maintenant rempli de cactus, d'aloès et de lierres qui y croissent ensemble dans le désordre le plus sauvage. C'est du haut de ces tours que l'on avait autrefois coutume de précipiter les criminels sur des crocs de fer, où ils demeuraient suspendus jusqu'à ce qu'ils expirassent; ou bien on les empaillait sur des plates formes et on les laissait exposés aux regards comme de terribles exemples....

— Aujourd'hui il y a eu un dîner de cérémonie chez le gouverneur qui avait réuni entr'autres convives tous les consuls étrangers. J'y ai fait la connaissance de celui de Belgique, M. Lecoq, qui m'a paru un homme fort intéressant. J'ai dû à sa conversation plusieurs renseignements utiles et piquants, et je félicite d'avance tous les étrangers qui pourront former des relations intimes avec lui. Un homme de ce genre est, dans des régions lointaines une rencontre doublement agréable et avantageuse, de sorte que j'espère que la modestie de M. Lecoq me pardonnera si le jugement individuel que je porte de lui acquiert de la publicité, ce qui est au nombre des choses possibles. Pour le reste, le dîner n'offrait rien de remarquable, si ce n'est des petits pois venus en pleine terre, et un poisson de cinq pieds de long et d'une grosseur proportionnée. Ayant depuis quelques jours mal aux yeux, je suis rentré de bonne heure chez moi, où j'ai donné audience à mon commissaire, grave isabelle qui regrette beaucoup le régime des Turcs.

— Il est vrai, me dit-il, aujourd'hui, que l'on nous pendait et nous empaillait quelquefois, et que les coups de bâton pleuvaient, le tout pour de simples bagatelles, mais pourtant les choses, à tout prendre, allaient mieux qu'à présent. Nous étions des gens de plus d'importance et nous gagnions dix fois autant d'argent. Il faut, que vous sachiez, mon cher monsieur, que les Turcs ressemblent beaucoup aux Anglais; ils sont grossiers et despotes, mais généreux et fastueux. Le Turc ne des-

— C'est jeudi, 25, qu'aura lieu la réception de M. Mignet à l'académie française.
— Le plus suivi des journaux anglais tire 10,565 exemplaires. Parmi les journaux hebdomadaires, il y en a qui atteignent le chiffre de 48,846. Ces journaux donnent ensemble près de 200,000 exemplaires chaque dimanche.
— Le froid et le mauvais temps continuent ici avec une persévérance véritablement alarmante; la grêle et la pluie tombent sans cesse, et les vêtements d'hiver n'ont pas un instant fait place à d'autres plus légers. Le seul beau jour que nous ayons eu depuis six mois, c'est le 1er mai, jour de la fête du roi. Aujourd'hui 22 mai, feu dans toutes les cheminées, manteaux sur toutes les épaules.

— Le gouvernement sardes vient d'autoriser la construction d'un pont suspendu en fil de fer sur le torrent des Usnes, route d'Annecy à Genève. Ce pont, auquel les rochers escarpés qui s'élèvent des deux côtés du torrent serviront d'appui, sera d'une seule travée de 170 mètres d'ouverture, et aura 6 mètres de largeur entre les faces intérieures des gardes-corps. Son élévation au dessus du niveau des eaux sera de 133 mètres 50 centimètres. Le gouvernement pourvoira aux frais de construction par les produits d'un péage qui sera concédé, par une adjudication publique, au soumissionnaire national ou étranger qui offrira le plus fort rabais sur la durée de concession, dont le maximum est fixé à 40 ans.

— Samedi, les souscriptions pour le chemin de fer de Paris à Bruxelles s'élevaient à plus de 200 millions.
— La chambre de commerce du Havre vient d'adresser au ministre du commerce une lettre pour protester contre le projet de loi qui dispose que le chemin de fer de Paris au Havre s'arrêtera provisoirement à Rouen, et laisse aux adjudicataires le choix de la ligne.

— Le conseil municipal du Havre a nommé une commission chargée de rédiger une adresse pour réclamer comme la chambre de commerce, la prolongation du chemin de Paris à Rouen, jusqu'au Havre.
— Voici ce qu'on lit dans la *Charte* de 1830 :
« Le 12 mai, la tranquillité se consolidait à Barcelonne. On avait pu craindre d'abord la défection de quelques bataillons de la garde nationale. L'issue de l'émeute du 4 paraît l'avoir empêchée. L'autorité déploie la même persévérance et la même énergie. On doit aussi aux succès obtenus sur les carlistes par le baron de Meer ce retour plus prononcé à l'ordre. Aucune publication officielle n'était encore faite sur les premiers résultats de la campagne du capitaine-général.

— Le conseil municipal du Havre a nommé une commission chargée de rédiger une adresse pour réclamer comme la chambre de commerce, la prolongation du chemin de Paris à Rouen, jusqu'au Havre.
— Voici ce qu'on lit dans la *Charte* de 1830 :
« Le 12 mai, la tranquillité se consolidait à Barcelonne. On avait pu craindre d'abord la défection de quelques bataillons de la garde nationale. L'issue de l'émeute du 4 paraît l'avoir empêchée. L'autorité déploie la même persévérance et la même énergie. On doit aussi aux succès obtenus sur les carlistes par le baron de Meer ce retour plus prononcé à l'ordre. Aucune publication officielle n'était encore faite sur les premiers résultats de la campagne du capitaine-général.

— Le conseil municipal du Havre a nommé une commission chargée de rédiger une adresse pour réclamer comme la chambre de commerce, la prolongation du chemin de Paris à Rouen, jusqu'au Havre.
— Voici ce qu'on lit dans la *Charte* de 1830 :
« Le 12 mai, la tranquillité se consolidait à Barcelonne. On avait pu craindre d'abord la défection de quelques bataillons de la garde nationale. L'issue de l'émeute du 4 paraît l'avoir empêchée. L'autorité déploie la même persévérance et la même énergie. On doit aussi aux succès obtenus sur les carlistes par le baron de Meer ce retour plus prononcé à l'ordre. Aucune publication officielle n'était encore faite sur les premiers résultats de la campagne du capitaine-général.

— Le conseil municipal du Havre a nommé une commission chargée de rédiger une adresse pour réclamer comme la chambre de commerce, la prolongation du chemin de Paris à Rouen, jusqu'au Havre.
— Voici ce qu'on lit dans la *Charte* de 1830 :
« Le 12 mai, la tranquillité se consolidait à Barcelonne. On avait pu craindre d'abord la défection de quelques bataillons de la garde nationale. L'issue de l'émeute du 4 paraît l'avoir empêchée. L'autorité déploie la même persévérance et la même énergie. On doit aussi aux succès obtenus sur les carlistes par le baron de Meer ce retour plus prononcé à l'ordre. Aucune publication officielle n'était encore faite sur les premiers résultats de la campagne du capitaine-général.

— Le conseil municipal du Havre a nommé une commission chargée de rédiger une adresse pour réclamer comme la chambre de commerce, la prolongation du chemin de Paris à Rouen, jusqu'au Havre.
— Voici ce qu'on lit dans la *Charte* de 1830 :
« Le 12 mai, la tranquillité se consolidait à Barcelonne. On avait pu craindre d'abord la défection de quelques bataillons de la garde nationale. L'issue de l'émeute du 4 paraît l'avoir empêchée. L'autorité déploie la même persévérance et la même énergie. On doit aussi aux succès obtenus sur les carlistes par le baron de Meer ce retour plus prononcé à l'ordre. Aucune publication officielle n'était encore faite sur les premiers résultats de la campagne du capitaine-général.

• Nulle amélioration n'est survenue dans la province de Valence. L'ordre de la place annonce qu'au premier coup de canon toutes les troupes devront se rendre au poste de l'assaut. Une seule porte de la ville est ouverte pour les communications extérieures.

• La ville de Benicarlo, que l'on disait préservée des attaques de l'ennemi, était déjà prise avant que le général Orca parvint à la débattre. Le vice consul de France a été respecté dans sa personne; on n'a pillé chez lui que les objets de peu de valeur. Il n'en a pas été de même dans d'autres parties de la ville: elles ont été le théâtre de toutes sortes d'horreurs.

— Pendant le mois d'avril dernier il a été adjugé dans les provinces d'Arragon, de Cordoue, de Cadix, Guadalaxara, Salamanque, Tolède, Valence, Jaen, Madrid, Malaga, la Manche, Murcie, Galice, Grenade, Valladolid et Zornoza, 688 domaines nationaux, pour une somme de 36,540,425 réaux; pendant les mois précédents, les ventes de 1587 de ces domaines avaient, sur évaluation de 117,152,286 réaux, atteint le chiffre de 257,645,447 réaux. A la fin d'avril on avait aliéné 2275 biens nationaux évalués à 135,442,427 réaux, et vendus 294,185,872 réaux.

— Les nouvelles de la Havane sont très peu favorables, plusieurs faillites ont été déclarées. A Londres un des directeurs de la banque du Nord a fait faillite, il doit à cette banque 70,000 livres sterling.

— On écrit de New York que le président Jackson a perdu des sommes énormes dans les faillites qui se sont déclarées et dans la vente des colons de ses propriétés en Tennessee.

Bulletin de la bourse de Paris du 22 mai. — La bourse a été très insouffrante sur toutes les valeurs; le 3 p. c. a été coté 79 1/2 et 20, et l'actif 25 1/2 et 26 sans affaires. Aucune nouvelle ne circulait en bourse. La spéculation sur les chemins de fer est moins ardente de jour en jour, sans doute parce qu'on préfère attendre, pour s'y livrer de nouveau, que la chambre ait autorisé ceux qui sont soumissionnés; et le St-Germain seul se soutient assez bien à 865, mais la demande est rare.

Les Banques de Belgique étaient demandées, à l'ouverture de la Bourse, à 1430.

AFFAIRES D'ESPAGNE.

On écrit de Bayonne, le 18 mai :
Il résulte des correspondances de Saragosse du 15, que cette capitale était tranquille à cette époque. On n'y avait pas entendu parler des prétendues défaites du général Christiano Braa.

P. S. Une nouvelle de la plus haute importance vient de se répandre à l'instant: don Carlos a quitté Estella dans la nuit du 15, on croit qu'il se rend en Catalogne. Tolosa ne tardera pas à être évacuée.

— Nos lettres de Madrid sont du 13. Nous y voyons avec plaisir que cette capitale est tranquille et que l'expédition projetée par les carlistes a été annoncée si longtemps, que des précautions pour mettre Madrid à l'abri d'un coup de main, ont pu être prises, et que la ligne de l'Ebre est parfaitement gardée.

Le député Carasco avait annoncé, pour la séance de ce jour, son interpellation à M. Mendizabal sur le non payement des intérêts de la dette. Il a demandé au ministre :

1°. Pourquoi il n'a point satisfait à la résolution des Cortès en payant les intérêts de la dette le 1^{er} mai; 2°. s'il croit avoir des réponses satisfaisantes pour payer les intérêts le 1^{er} juin; 3°. s'il a l'intention de rendre compte aux Cortès des mesures qu'il aurait adoptées à cet effet.

M. le ministre a répondu : Je déclare que je ne pourrais, sans compromettre l'intérêt du pays, satisfaire au désir de M. Carasco, en répondant aux questions qu'il m'adresse. (Une grande agitation a suivi cette réponse, tant dans la chambre que dans les tribunes où on remarquait une grande affluence de spectateurs, et la chambre rejette la proposition.)

M. Olozaga demande pourquoi le bureau n'a pas donné lecture d'une proposition ayant pour objet d'inviter le ministre à rendre compte du vote de confiance; aussi un débat assez animé s'est engagé et s'est terminé sans aucun éclaircissement.

Un rapport officiel daté de Vittoria, le 9, annonce que le général portonais Das Antas s'étant dirigé sur Villard et les monts d'Arlanban, le matin même, s'était emparé de la redoute d'Urieta.

— D'après les nouvelles de Madrid du 14, cette capitale était toujours tranquille. On y attendait avec anxiété les nouvelles des premières opérations de l'armée du Nord.

HOLLANDE.

Le baron Van Heeckeren, envoyé extraordinaire et ministre

mande que ce que coûte une chose et ne marchande jamais. Quant nous vions besoin d'argent pour faire une petite affaire, nous allons chez notre protecteur et nous lui disons : — Donne-nous tant de mille francs, et nous te rendrons tant pour cent sur notre bénéfice. Nous recevons le Je-champ l'argent, sans difficulté et sur notre simple parole. Et puis l'heureux temps où la traite des esclaves florissait encore! O Moïse! les prophètes! qu'il faisait bon vivre alors! Voyez-vous, ces imbéciles Turcs et de Maures achetaient toujours les gens les plus forts et les plus robustes, et les payaient fort cher; mais pour nous, nous ne regardions pas qu'aux mains. Si elles étaient délicates et blanches, et surtout si l'on voyait aux doigts les traces de bagues qu'on en avait arrachées en parlant ainsi, il regardait les siennes d'un œil d'envie, si avec cela une personne paraissait être d'une santé faible, nous mettions tout de suite la main sur la marchandise, que nous obtenions d'ordinaire presque pour rien.

Combien n'avons-nous pas acheté d'hommes pour cinquante piastres et plus tard, nous payaient une rançon de dix mille! Maintenant il n'y a plus d'eau à boire. Entre nous soit dit, les Français ne commencent pas le pays, et ne sont pas faits du tout pour lui. Loin qu'il ait rien à gagner avec eux, ils ne viennent ici que pour s'enrichir eux-mêmes, et le plus vite possible. Ce sont de vrais fesse-mathieu, pirates nous autres juifs que l'on méprise. Du reste, ajouta-t-il d'un air aigre, le gouvernement tire à sa fin. Voilà près de cinq ans qu'ils m'ont ici, et l'on ne peut pas sortir de la porte sans courir le risque de se faire couper le cou par les Bédouins. Nos Turcs étaient de bien autres gens! voici en deux mots ce qui en est. Les Turcs prenaient beaucoup, mais ils donnaient beaucoup aussi; les Turcs punissaient avec cruauté, mais ils récompensaient avec générosité; de sorte qu'on craignait et on les respectait. Les Français ne prennent rien et ne donnent rien, ils ne punissent pas, mais aussi ils ne récompensent pas.

Je profitai de la soirée pour prendre un bain mauresque, ce qui

plénipotentiaire des Pays Bas près la cour de Russie, vient d'arriver à La Haye.

— Il va être établi un camp dans la plaine de Waalsdorp pour les manœuvres des troupes d'artillerie en garnison à Delft.

— L'ingénieur en chef du Waterstaet et un autre ingénieur de la même administration ont reçu du roi l'autorisation de se rendre en Angleterre pour y faire des observations dans l'intérêt de la construction du chemin de fer entre Amsterdam et Arnhem.

— Le 20, le baron de Fagel, ministre plénipotentiaire de S. M. près la cour de France, est arrivé à La Haye, venant de Paris.

BELGIQUE.

BRUXELLES, LE 23 MAI.

Le sénat avait chargé une députation de présenter au roi ses félicitations à l'occasion de la naissance du prince nouveau né. Dans la séance d'avant-hier, M. le président a donné lecture des paroles suivantes qu'il a adressées à S. M. :

« Sire, la Belgique se félicite de voir se fortifier, se consolider de plus en plus une dynastie sur laquelle reposent son indépendance politique et son bonheur.

« Instruits, dans nos foyers, de la naissance d'un prince par l'allégresse générale, nous nous sommes empressés de rendre grâce à la Providence de ce nouveau bienfait; mais à peine réuni, le sénat éprouve le besoin d'adresser à V. M. ses vœux et ses félicitations respectueuses.

« Puissent de longs, d'heureux jours vous être accordés, Sire, ainsi qu'à notre excellente reine, digne, à tant de titres, de l'affectueuse vénération du peuple belge! Puissent nos princes se former par les exemples de famille aux vertus qui doivent les rendre un jour les plus surs appuis des libertés publiques! »

S. M. a paru sensible aux félicitations du sénat; elle y a répondu de la manière la plus obligeante.

Ensuite l'assemblée a entendu la lecture de divers rapports et a adopté le projet de transfert au budget de l'intérieur. M. de Mooreghem a appuyé ensuite le projet sur l'encouragement de la pêche nationale.

— Samedi M. l'évêque de Bruges a conféré les ordres à 12 prêtres, 11 diacres et 13 sous-diacres.

Cinq élèves du séminaire ont reçu les ordres mineurs, et 35 la tonsure.

— Au nombre des prêtres dont l'ordination a été faite il se trouve 4 professeurs de collège.

— Les élections cantonales d'Uccle, pour le conseil provincial ont eu pour résultat le choix de MM. Vues, propriétaire, à Ixelles, et Beaudry, bourgmestre à Uccle. M. Vues a obtenu 114 voix et M. Beaudry, 115. M. Demeurs, n'en a eu que 30 et M. Claessens-Moris, 24.

— la saison des chaleurs produisant d'ordinaire une recrudescence de l'ophthalmie, M. le ministre la guerre, réparant un des abus les plus graves signalés dans l'administration de l'armée, vient d'adresser au chef de l'état major général et aux commandans de provinces la recommandation de suivre strictement les instructions du 11 mai 1834, relatives à cette maladie.

— On commence à voir dans la circulation, de nouveaux billets au porteur de la Société Générale, libellés en francs et en langue française.

— Une affaire étrange se plaide aujourd'hui aux assises. L'hôte d'une maison de débauche à Louvain a surpris sa femme tête à tête avec un galant et a tué ce dernier sur la place.

— On écrit d'Anvers, le 22 mai :

« On nous assure que ceux de nos négocians qui se proposent de prendre part aux prochaines élections parlementaires, ont l'intention de favoriser la candidature de MM. Rogier, Smits, Verdussen et Van Gend. »

— Le 20 mai, peu après minuit, le tocsin se fit entendre à Louvain, un incendie venait d'éclater chez le sieur Joseph Albert Goemans, ébéniste, rue de la Loi; les pompiers avec les pompes, les autorités civiles et militaires, la gendarmerie et une partie de la garnison se sont aussitôt rendus sur les lieux, et ont, d'un commun accord, travaillé avec ordre, courage et activité. Vers quatre heures du matin, on était maître du feu, qui avait pris dans les ateliers, on ignore comment. Le bâtiment au fond de la cour, ainsi qu'une partie des deux ailes servant de corps de logis, ont été la proie des flammes. On évalue approximativement la perte des meubles et des marchandises, ainsi que des bâtimens, de 25 à 30

marrive souvent et contribue fort à entretenir la santé, surtout dans ce climat. Il diffère beaucoup du bain russe, aujourd'hui si fort en usage parmi nous, et mérite par conséquent une description particulière.

Pour commencer, on entre dans la cour mauresque, qui est complètement couverte par en haut et au milieu de laquelle se trouve un réservoir. La colonnade qui règne à l'encontre est muette intérieurement d'une élévation à laquelle on arrive par deux degrés. Sur cette estrade sont étendus des paillassons, et entre les colonnes sont suspendus à ces cordons des serviettes qui se maintiennent toujours à la même température, c'est-à-dire environ dix-huit degrés de Réaumur. Il y en a de forts propres pour les étrangers qui en demandent, et en aussi grand nombre qu'ils le désirent. On choisit un des paillassons, sur lequel on se place pour se déshabiller, et l'on place ses habits sur des plaques attachées au mur par des crochets. On peut sans la moindre inquiétude remettre sa bourse, son épingle de chemise, ses bagues et autres objets de prix au maître du lieu, qui commence ordinairement par les regarder avec curiosité et les comparer aux siens, après quoi il les place dans une case ouverte. Il n'y a pas d'exemple que rien ait jamais été pris. Un jour j'avais oublié de redemander en sortant mes bagues, et elles me furent toutes rapportées le lendemain, par un gamin déguillé, sans qu'on se fût même donné la peine de les envelopper. Le maître du bain couche avec sa famille et ses baigneurs, sur les paillassons de cette estrade, et je ne crois pas qu'il ait d'autre chambre.

De grande enchevillée pratiquée dans le mur renferment ses effets, et quand ces gens veulent faire leur toilette de nuit, ils se contentent de mettre par-dessus leurs habits, qu'ils ne quittent jamais, un burnous avec un capuchon qui les couvre complètement. Ils se couchent ainsi à la même place qu'ils occupent le jour et qu'ils ne quittent guère que quand quelque affaire les y force, passant le reste du temps à fumer étendus, dans un *dolce far niente*. Aussi peut-on se baigner à toute heure de la nuit comme du jour. On n'a qu'à frapper à la porte et se

mille francs. Les bâtimens étaient assurés par la Compagnie d'assurances d'Anvers.

— On lit dans le *Journal d'Anvers*, 23 mai :

Nous avons malheureusement à confirmer aujourd'hui ce qui nous a été rapporté hier sur les scènes de violence qui ont eu lieu à la Tête de Flandre. Seulement nous devons rectifier en un point le récit succinct que nous en avons donné : il n'y a pas eu de lutte; les ouvriers belges au nombre de plus de 150 ont attaqué les ouvriers hollandais qui n'étaient que 15 ou 16. Ceux-ci n'ont opposé aucune résistance, par conséquent il n'y a pas eu de blessés du côté des Belges; mais les Hollandais en comptent plusieurs; les assaillans s'étaient armés de piquets qui servaient aux travaux des digues, et non contents d'en frapper leurs adversaires dans leur fuite, les leur jetaient encore à la tête lorsque déjà ceux-ci s'étaient précipités dans l'embarcation dans laquelle ils se sont éloignés en toute hâte pour ne plus revenir.

Nous devons ajouter que les perturbateurs ne se sont pas bornés à maltraiter et à chasser les ouvriers hollandais; ils ont fait irruption chez un cabaretier accusé d'être trop favorable à ceux-ci et se sont mis à briser ses meubles. Le cabaret n'a été sauvé d'un pillage complet que grâce à l'intervention de quelques chefs de travaux qui ont promis aux turbulents de les employer le lendemain.

Les ouvriers belges qui demandent de l'ouvrage, sont au nombre de plus de trois cents; les entrepreneurs n'en pourrout guère occuper une centaine. Ensuite, la plupart de ces ouvriers sont fort novices dans la besogne qu'ils veulent entreprendre, tandis que ceux de Hollande, formés par une longue expérience, y excellent.

Ce matin, tout est tranquille aux environs de la Tête de Flandre, mais les travaux, suspendus depuis hier, le sont encore.

Le récit du *Journal d'Anvers* nous semble exagéré. Le *Précurseur* ne dit rien de cette affaire faute de renseignemens.

Bruxelles 23 mai (trois heures). — Les fluctuations ont été très-nombreuses et assez fortes. Après avoir atteint le prix de 23 5/8, l'actif espagnol (Ardoin) a fléchi jusqu'à 23 1/8 papier, pour rester très ferme à la fin de la bourse à 23 1/8 et 3/16 argent. La cote de Paris et les nouvelles avaient provoqué la reprise qui se trouve, dit-on, arrêtée par la position de quelques spéculateurs d'Anvers. Société Générale émission de Paris 1555 P. Actions réunies 103 P. 107 7/8 Argent.

Anvers, deux heures. — Ardoin 23 1/8 1/4 1/8 23 23 1/8 A.

LIEGE, LE 24 MAI.

BULLETIN.

L'un des derniers actes de la chambre des représentans a été l'adoption de la proposition de M. Dumortier relativement aux commissaires de districts. La discussion a fait ressortir des raisons assez fortes en faveur de l'exclusion de ces fonctionnaires. Ils sont au nombre de quarante quatre dans notre pays; onze ou douze font déjà partie de la chambre; plusieurs autres se mettaient encore sur les rangs pour les prochaines élections, et ainsi à la rigueur il aurait été possible de voir arriver, à la législation, tous les commissaires de district du royaume. Toutefois nous eussions désiré qu'on s'en fût remis pour éviter cet inconvénient à la prudence des électeurs, ou si l'on voulait une garantie formelle qu'on eût laissé au gouvernement le soin de déclarer dorénavant incompatibles les fonctions de nos sous-préfets et celles de représentans.

Ce n'est point certes que nous nous défions des fonctionnaires dont il s'agit. Presque tous ceux qui font partie de la chambre votent avec autant d'indépendance que les députés les plus libres. Nous pourrions citer un grand nombre de faits à l'appui de cette opinion; mais nous nous bornerons à rappeler la discussion du budget de la guerre, sous le précédent ministre de ce département, budget attaqué avec plus de force par un commissaire de district des Flandres que par l'opposition elle-même. L'indépendance est bien plutôt dans le caractère que dans la position des individus. Nous sommes aussi de ceux qui pensent qu'il faut des fonctionnaires dans la législature, parce que cette dernière a besoin de renseignemens et de lumières qu'on ne trouve pas toujours chez les hommes placés en dehors de l'administration. Cependant, il reste toujours vrai qu'il ne faut pas seulement que la généralité de la chambre soit composée d'hommes réellement indépendans, il faut encore qu'elle soit d'hommes qu'on ne puisse suspecter à cause de leur situation vis-à-vis du pouvoir. Sans cette condition la législation perdrait une partie de la puissance morale dont elle a besoin.

La résolution provoquée par l'honorable député de Tournai nous semble du reste remarquable sous un point de

ricure, et dès que l'on est parvenu à se faire entendre, la porte s'ouvre. Tout étant prêt en tout temps et le bain toujours chaud on n'a pas besoin d'attendre un moment.

Dès que l'on s'est déshabillé, un des baigneurs, qui sont toujours de beaux jeunes gens de seize à dix-huit ans, on de jeunes filles fort jolies pour les femelles, vient vous nouer autour du corps une toile bleue, comme il en porte une lui-même, vous présente des pantoufles de bois, et vous conduit par une galerie un peu chaude, dans un caveau chauffé à trente ou trente-cinq degrés tout au plus, ayant au milieu, comme la première pièce, un si vaste réservoir d'eau que l'on pourrait au besoin y nager. Le pavé est en pierres brûlantes, ce qui rend les pantoufles de bois indispensables. Sur les côtés règnent plusieurs niches dont le sol est plus élevé et plus frais, et le long des murs sont des fontaines où les personnes qui se baignent sont travaillées. Si l'on ne veut pas entrer dans le caveau commun, il y en a de plus petits, ayant chacun sa fontaine d'eau tiède et qui ne peuvent contenir qu'une personne. On reste pendant quelque temps assis à transpirer sur le bord du bassin pour un grand linge étendu sur l'endroit que l'on a choisi; puis, cela, et l'on doit alternativement se coucher, s'asseoir, se relever, du se recoucher, jusqu'à ce que toutes les opérations du massage, de capotage, de l'extension des membres, du broissage avec une espèce d'étrille, du savonnage, soient terminées. Quelque désagréable que soient souvent ces opérations, elles ne sont pourtant pas tout à fait aussi insupportables que le prétendent bien des voyageurs, il est certain que c'est le seul moyen de se nettoyer parfaitement de corps, et après chaque bain on se sent soulagé de quelques livres de son propre poids.

La première fois que je pris un de ces bains, j'avais pour me servir un garçon à peine âgé de seize ans, mais vigoureusement bâti; et qui écorchait à grand-peine quelques mots de la langue française. Il est composé de toutes celles de l'Europe réunies, et qui en outre était vêtu d'un costume à demi-arabe. Je ne comprenais qu'une fort petite

une plus important sans aucun doute que celui de l'exclusion qui va frapper désormais les commissaires de district. C'est qu'elle peut être considérée comme un premier pas fait dans la carrière de la réforme électorale, et qu'elle fournira de nouveaux arguments aux partisans de cette réforme.

On peut se rappeler encore qu'elle était le grand mobile du parti anti réformiste en Angleterre. Il ne niait point l'injustice des bourgs pourris, mais il disait à ses adversaires: notre glorieuse constitution, c'est l'arche sainte, il n'y faut point toucher, et vous, qui prétendez y porter la hache, vous la verrez tomber pièce à pièce, après que le premier coup aura été donné; on ne s'arrête point dans la carrière de la réforme. Cet argument tint en échec assez longtemps, comme on sait, Canning et ses amis.

Chez nous les adversaires de la réforme ne pourront plus invoquer une raison analogue. Une première modification a été apportée au système électoral sous l'empire duquel nous avions vécu jusqu'ici.

La chambre avant de s'ajourner a voté, avec des formes un peu sommaires à notre avis, tout un nouveau système de chemins de fer. Nous avons été des premiers, pensons-nous, à appeler l'attention publique sur les moyens de relier le Luxembourg à la voie nouvelle; mais plusieurs des questions les plus importantes que nos représentants ont résolues, demandent évidemment de plus longues et de plus mures réflexions; il y a, comme on dit, chemin de fer et chemin de fer. Le gouvernement comme les individus ne doit point se lancer à la légère dans d'aussi vastes entreprises. Les grands travaux, auxquels contribuent la nation toute entière, doivent avoir très décidément un caractère d'utilité nationale. Certes sans vouloir ici se prononcer contre aucun des plans que la législature vient de voter en principe, nous pouvons espérer qu'avant de mettre la main à l'œuvre, tous subiront l'épreuve d'examen ultérieurs et de discussions approfondies.

Les bruits vagues de changements de ministère continuent à circuler. Nous nous refusons à croire cependant que ces rumeurs soient fondées. Ou sont les raisons d'un tel changement? On ne saurait le rencontrer que dans l'opposition faite par l'administration actuelle aux prétentions des banques, opposition que nous n'approuvons point dans ses détails; mais on ne saurait certes se dissimuler qu'elle est le côté le plus fort du ministère, et que si les élections ne modifient point grandement la législature, il ne sera point possible aux banquistes de se soutenir devant elle.

Le 22 mai, a eu lieu à Aubeil, l'élection d'un membre du conseil provincial, en remplacement de M. Nicolai qui est mort il y a quelques temps. Trois candidats étaient sur les rangs: M. Nicolai, bourgmestre d'Aubeil et veuve du défunt, a obtenu 122 suffrages sur 134. En conséquence M. Nicolai a été proclamé membre du conseil provincial de Liège en remplacement de son oncle.

Un détachement fort de 61 hommes, sous les ordres d'un lieutenant, est arrivé hier en ville; il vient rejoindre le 3me bataillon du 1er. de ligne. Ce détachement a été caserné le même jour au fort de la Chartreuse.

La Banque de Belgique est en marché pour acheter la mine de Calamine et les divers établissements appartenant à M. Mosselman. On prétend même que le marché est déjà conclu.

C'est l'opération la plus considérable que la Banque de Belgique aura faite jusqu'à ce jour. Cette banque vient aussi d'acheter, dit-on, une nouvelle houillère dans le Hainaut.

L'administration du chemin de fer est tombée d'accord avec plusieurs propriétaires de terrains situés sur le tracé vers Sainte-Véronique. Un hectare s'est vendu sur le pied de 18,000 francs; des propriétaires élèvent plus haut leurs prétentions.

Le nommé Nicolas Linon, charretier à Huy, a été écrasé le 19 mai, dans la campagne de Sclessin sur la route de Liège à Huy, par une roue de la voiture qu'il conduisait, et qui était chargée de bagages militaires; il a eu la tête fracassée. (Cour. de la Meuse.)

Il vient de se former à Bruxelles une société catholique pour la publication et la propagation des bons livres. Son capital est de cinq millions de francs. Cette société, qui est en commandite, a pour directeur gérant M. Cassiers d'Anvers, sénateur.

En parlant des débuts qui ont eu lieu au théâtre du Parc, l'Observateur s'exprime ainsi sur l'un des débutants,

partie de ce qu'il me disait, ce qui ne l'empêchait pas de s'impatience très fort quand je n'obéissais pas sur-le-champ à ce qu'il me commandait, tandis que cela me devenait le plus souvent impossible, à force de rire; ainsi, par exemple, quand il fallait que je me couche, il me criait comme à un chien: couche! et la seconde fois il accompagnait ce mot d'un juron arabe; quand je devais m'asseoir, il disait: sadi, et pour me lever, c'était: alz, sans doute une abréviation du mot alzar. Dans les entr'actes, il chantait, en me flottant en mesure, une mélodie nationale fort triste. Quand il m'étrillait la figure, ce qui me faisait faire parfois des grimaces, il souriait, et me demandait avec un grand air de satisfaction intérieure: fa bono? sur quoi, sans attendre ma réponse, il répétait: si, fa bono, bono.

M. Robert: «Voici un beau début, un premier début qui dispense presque des deux autres. M. Robert, dans le vaudeville Elle est Folle, remplissait le rôle créé par M. Lemoigne; il est jeune, il a de l'âme, de la physionomie, de la tenue, un jeu plein de chaleur et de vérité. Il a obtenu un succès d'enthousiasme.

On lit dans le Handelsblad: «Le gouvernement a déclaré aux états généraux qu'il n'avait pu encore amener un arrangement désiré avec la Belgique, mais que cet arrangement ne peut manquer de s'effectuer un jour, sur les bases de la justice et de l'équité.» — Cette époque tant désirée, nous l'attendons depuis sept années (moitié du temps que nous avons été unis aux Belges) et nous ne savons pas encore si elle est près de nous. Nous devons, dit le gouvernement, nous élever au dessus de la difficulté des circonstances et espérer un meilleur avenir.

Si nous n'avions pas cet espoir nous craindrions sérieusement pour la patrie. La véritable question est de savoir ce qu'a fait la royauté pour amener la fin de la position ruineuse et infortunée (schadelijken en ongelukkigen toestand) que nous subissons aujourd'hui, position qui, ainsi qu'on l'a souvent démontré, exerce son influence destructive (verderfelijken invloed) sur toutes les parties du système social.

«Le gouvernement ayant fait aux chambres, sous le sceau du secret, des communications officielles et explicatives de notre situation, il nous est impossible de résoudre, cette question. Ainsi que la vieille Néerlande, nous ne pouvons, sur ce point, ni défendre les vues du pouvoir, ni tâcher de le ramener dans une meilleure voie. Cependant quand nous nous souvenons tout ce qui s'est passé aux chambres, pendant la dernière session, nous pouvons en conclure, sans crainte de nous tromper, que la représentation nationale entière (hormis peut-être quelques membres) désire la fin du statu quo; que les communications secrètes n'ont fait que rendre ce désir plus vif; que les nouveaux projets de loi, relatifs aux dépenses de guerre pour 1838, courent grand danger (groot gevaar) de ne pas être adoptés; enfin que les députés, qui ont toujours désiré la paix définitive, de 1830 et 1831, sont plus que jamais décidés à la faire conclure, au grand avantage de la nation.

Le Handelsblad a donné, ces jours derniers, le fragment d'une chronique de 1435, touchant le printemps froid et le tardif développement de la végétation pendant ladite année, alors que, depuis la mi-février jusque vers la fin de juin, le vent fut constamment à l'est ou au nord-est, avec des jours nébuleux, mais sans pluies, et des nuits serènes, sans brouillards. Le jour de la St. Pancrace (le 12 mai) la glace fut assez forte pour supporter un corbeau. Pendant tout ce temps la nature fut pour ainsi dire morte et la végétation si chétive qu'on désespérait de toute récolte. A la Saint-Jean (le 24 juin) on se pressait encore autour du feu; enfin la température se radoucit le lendemain de la St. Pierre (le 30 juin) jour où il tomba une pluie bienfaisante qui fut le prélude d'une année d'abondance. Si la première partie de ce phénomène s'annonce devoir s'accomplir en l'an de grâce 1837, puis-je cette année ressembler du moins en tout à celle de 1435!

Des journaux anglais rendent compte en ces termes d'une nouvelle ascension de Mme Graham:

«A six heures Mme Graham a fait une nouvelle ascension au jardin de Stingo-Yorkshire dans le même ballon qui la portait, ainsi que le duc de Brunswick, lorsque lui arriva le terrible accident qui a fait tant de bruit et dont elle paraît aujourd'hui parfaitement remise. Cette fois elle avait pour compagnon dans son voyage aérien M. Warwick, directeur des jardins zoologiques de Surrey. Pour ceux qui ont quelque expérience de ces ascensions, il était aisé de voir que les intrépides voyageurs auraient quelque difficulté à se dégager du milieu des hautes maisons et des tuyaux nombreux des brasseries qui avoisinent les jardins et qui ne laissent pas un espace suffisant pour opérer les manœuvres nécessaires à l'ascension.

En effet, dès que les cordes qui retenaient l'aérostat furent coupées, le danger devint imminent, et ce ne fut qu'en s'allégeant considérablement et en se débarrassant d'une assez grande quantité de sacs de sable qui formaient le lest du ballon, que les voyageurs purent se soustraire à une perte certaine; car ils n'ont évité le choc contre une grande maison qu'à un pied de distance. Les sacs de sable qui sont tombés dans le jardin pesaient vingt-cinq livres chaque; heureusement personne n'en a été blessé. Le ballon s'est alors élevé rapidement

par l'un, tantôt par l'autre, ce qui non seulement sèche parfaitement le corps et prévient tout refroidissement, mais encore vous fait tomber peu à peu dans un sommeil doux et rafraîchissant. Aussi les Turcs de distinction se font faire cette opération chaque jour avant de se rendre au bain, par de jeunes maneloucks. Quant à moi, je profite toujours de l'occasion pour apprendre quelques mots arabes; mais j'avoue que je n'ai pas encore fait de grands progrès dans cette langue. Si l'on m'arrive de me baigner tard, c'est-à-dire, à dix heures passées, monont ou les habitants du pays ne visitent plus guère l'établissement, les gens de la maison s'enveloppent dans leurs manteaux et se couchent sans faire attention à moi. Alors quand, après avoir dormi moi-même, pendant quelque temps, je veux me lever, je réveille un des baigneurs, je m'habille et laisse dormir les autres.

Ce qui vous étonnera, c'est que tous ces services variés, le café, le lingé et la pipe compris, ne coûtent que trente sous; et comme je donne toujours deux ou trois fois cette somme, on me baise la main comme à un sultan. On m'assure même que les habitants du pays ne paient que vingt sous.

Il faut que je vous raconte un fait qui fait contraste avec ceux-là. Un soir, comme je rentrais chez moi fort tard, je vis sur le perron d'une boutique un Arabe couché comme un corps mort que l'on y aurait oublié. Il dormait immobile, nonobstant une forte pluie qui tombait dans le mo-

ment et a bientôt été perdu de vue dans la direction du sud-est. On présume qu'il descendra dans les environs de Banstead-Downs. Aussitôt que Mme Graham eut dégagé son aérostat et dépassé la maison, elle agita son pavillon aux applaudissements prolongés et aux acclamations de la foule, qui avait tremblé un moment pour ses jours et ceux de son savant compagnon de voyage.

CONSERVATOIRE ROYAL DE MUSIQUE.

CONCOURS DE 1836.

Hier a eu lieu au Théâtre des Variétés, derrière St-Jacques, la distribution des prix aux élèves de notre conservatoire royal de musique. Cette intéressante cérémonie avait attiré un nombreux concours d'auditeurs, désireux de venir juger des dispositions de ceux qui, pour la première fois, entraient dans la lice, ainsi que des progrès de ces jeunes émules, qui, dans les précédents concours avaient déjà su mériter ces récompenses flatteuses, ordinairement le présage de nouveaux triomphes. M. Daussoigne, directeur de l'école royale de musique, a prononcé un discours que nous regrettons vivement de n'avoir pas été mis à même de reproduire.

Lorsque M. Daussoigne eut cessé de parler, M. Chokier prit la parole et donna lecture des noms des élèves qui avaient obtenu soit des prix, soit des accessits. Chacun d'eux est venu recevoir ces couronnes qu'on apprécie si vivement dans l'âge de l'administration, et qui devenaient d'autant plus précieuses qu'elles étaient offertes aux acclamations d'un nombreux et brillant auditoire.

- Voici la liste des élèves couronnés: Solfège, hommes. — 1er. prix, M. Victor Massart. — 2me. prix, M. Jean Baptiste Labaye. Solfège, femmes. — 2me. prix, Mlle. Mélanie Frésart. — Accessit partagé entre Mlles. Adélaïde Lambert et Ebeline Debehr. Chant, hommes. — 1er. prix, M. Eugène Prost. — 2me. prix, M. Gustave de Cheratte. — Accessit, M. Théodore François Lafnet. Piano, hommes. — 1er. prix, M. Simon Monjardin. — 2me. prix, M. Louis Mahy. Piano, femmes. — 2me. prix, Mlle. Julie Brixhe. — Accessit, Mlle. Victoire Meester. Violon. — 1er. prix, M. Adolphe Jahn. — 2me. prix, M. Joseph Dupont. — Accessit, M. Joseph Simar. Violoncelle. — 1er. prix, M. Pierre Joseph Vanderheyden. — 2me. prix, M. Gérard Schindeler. Flûte. — 2me. prix, M. François Pirnay. Clarinette. — 2me. prix, M. Mathieu Joseph Beltjens. — Accessit, M. Joseph Hamal. Cor. — 2me. prix, M. Alphonse Massart. — Accessit, M. Martin Caurin. Basson. — 2me. prix, M. Jean Noël Caurin. — Accessit, M. Jean Théodore Christophe. Haut-Bois. — 1er. prix, M. Alphonse Romedenne. — Accessit, M. Edouard Halin.

Cette distribution de prix a été suivie d'un concert à la composition duquel le meilleur goût avait présidé. Plusieurs morceaux ont été exécutés par des lauréats, et l'assemblée a pu se convaincre qu'ils avaient mérité les distinctions qui leur avaient été décernées.

M. Alphonse Romedenne, premier prix de haut-voix, a exécuté sur cet instrument, une fantaisie composée par M. Foréith. M. Lafnet a chanté un air de Gustave, M. Mahy un concerto composé pour le piano, par M. Moscheles, M. Jahn, le 8me. concerto de violon, de Spohr. Chacun de ces morceaux a été accueilli par d'unanimes applaudissements.

Nous ne terminerons point sans présenter ici une observation: nous avons vu une foule de personnes honorables, qui avaient reçu des billets d'invitation, errer dans les corridors, sans pouvoir pénétrer dans l'intérieur de la salle, tandis que les galeries et les loges étaient beaucoup moins garnies qu'elles n'auraient pu l'être. Sans examiner ce qu'a de convenable l'usage établi d'assigner des places réservées à certaines autorités, nous dirons que toute personne à qui une invitation est adressée doit pouvoir s'attendre à être placée à peu près commodément. Si le contraire arrive l'invitation ressemble trop à une mystification. Nous n'entendons du reste adresser ici de reproches à personne; nous désirons seulement que notre observation ait pour résultat d'introduire, à l'avenir dans ces sortes de réunions publiques, une justice distributive telle que tout ne soit pas pour les uns et rien pour les autres.

ETAT CIVIL DE LIEGE, DU 23 MAI.

Naisances: 2 garçons, 1 fille. Décès: 1 garçon, 1 fille, 3 hommes, savoir: Alex. Hayen, âgé de 51 ans, sans profession, rue Dragon-d'Or, veuf de Marie Catherine Aniaux. — Ph. Liegeois, âgé de 69 ans, journalier, rue Saucy, époux de Marie Elisabeth Renotte. — Henri Dubois, âgé de 63 ans, maçon, rue Grande-Bèche, époux en 2e nocces de Marie Barbe Cuveller.

Cet homme était le garde chargé de veiller sur la boutique. Il faut convenir qu'il n'était pas fort actif, mais aussi quel prix recevait-il pour sa peine? Le Maire qui m'accompagnait m'assura que son salaire n'était que de neuf sous par mois. Ceci surpasse encore la collette de velours du prix de quatre gros que les Etats de Brandebourg offrent un jour à leur électeur.

Les anciens Maures sont très polis, tandis que les manières républicaines des Français de cette classe, non-seulement ici, mais même en France, deviennent de jour en jour d'une familiarité plus amusante.

Je prenais dernièrement ma leçon d'arabe encore couché, et mon professeur était assis devant un table à côté de mon lit, quand mon tailleur entra avec un pantalon qu'il venait de me faire. Il ne se donna pas la peine d'ôter son chapeau, et serrant la main du professeur, il nous demanda à tous deux s'il y avait quelques nouvelles et s'il était vrai que le ministère fût renversé. Il ajouta que malheureusement il n'avait pas encore pu se procurer les journaux apportés par le bateau à vapeur qui venait d'arriver, mais qu'il était certain que l'empereur d'Autriche était mort et que le règne de Monsieur de Metternich était fini. Jeus la plus grande peine à faire revenir ce brave homme à son pantalon et à me débarrasser de ses dissertations politiques. Mais à Toulon il m'était arrivé quelque chose de plus fort encore. J'avais fait appeler un garçon sellier à qui je voulais faire faire une malle. Quant il vint, j'étais occupé à écrire, et sans me retourner je le priai d'attendre un peu. Au bout de cinq minutes, mon travail était fini, je me levai pour donner mes ordres, mais en me retournant je le trouvai endormi sur un canapé en quinze-seize sur lequel il s'était étendu, et fut obligé de l'éveiller. Les français ont mis la charette devant les bœufs; ils sont arrivés à l'égalité avant d'avoir la liberté; ils auraient mieux fait de s'y prendre d'une autre façon.

Prince Potemkin, Muscovite.

ANNONCES.

PANORAMA

DE SALZBOURG, SUR LA PLACE DE LA COMÉDIE, OUVERT TOUS LES JOURS DU MATIN AU SOIR.

Le public est prévenu que les 12 TABLEAUX DIORAMATIQUES, exposés dans une galerie particulière du pavillon, seront encore à voir jusqu'à dimanche, 4 juin prochain, et que dès le lendemain lundi, 5 juin, ils seront remplacés par 12 NOUVEAUX TABLEAUX.

SOCIÉTÉ DES ACTIONS RÉUNIES.

LE PRÉSIDENT DE L'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ DES ACTIONS RÉUNIES, agissant en vertu d'une résolution du conseil général, A l'honneur de convoquer, en assemblée générale, les actionnaires pour délibérer sur quelques modifications à porter aux statuts.

L'assemblée se réunira LE 6 JUIN prochain à midi, à l'HOTEL DE LA BANQUE DE BELGIQUE.

Les propriétaires de dix ou plus d'actions qui voudront en faire partie, déposeront leurs titres à ladite Banque avant le 4 juin.

Bruxelles, le 22 mai 1837. Le président, DE BROUCKERE.

VENTE

DU SIEUR THONARD,

RUE FÉRONSTRÉE COUR DES HOSBICES, D'UN BEAU

MOBILIER,

COLLECTION DE LIVRES

Provenant de feu M. GIBASSIER, officier supérieur en retraite.

LUNDI 29 mai à 2 heures, on vendra le mobilier consistant en belles literies, bois de lits, secrétaire, commodes, tables, toilette en acajou, différents autres meubles en chêne, chaises bourrées, pendule, ustensiles de cuisine, un fasil double et objets de curiosité.

Le MARDI 30 et jours suivants, il sera vendu la bibliothèque composée presque entièrement de bons ouvrages en littérature, histoire, beaux-arts, sciences, voyages, quantité de belles cartes géographiques, etc. etc.

Le catalogue se distribue à partir de mercredi 24 mai, à la dite salle de vente, ou chez M. THONARD, rue sous la petite Tour.

AVIS POUR SURENCHÉRIR

UN MOULIN

ET AUTRES BIENS FONDS.

Par acte avendu devant M. FLECHET, notaire à Warsage, le 16 mai 1837, confirmé par acte du 21 dito, il a été adjugé un

MOULIN A FARINE,

DIT : SCHOPHEMER MOLEN,

à deux roues mues par un cours d'eau qui ne tarit jamais, avec MAISON D'HABITATION, écuries, étables, granges, 2 jardins, prés, prairies et terres labourables, le tout ne formant qu'une seule exploitation, situé dans la COMMUNE DE FOURON-LE-COMTE et environ, d'une surface totale de 13 hectares 73 ares 5 centiares, exempt de contributions suivant bail authentique pour la somme de francs 37,000 00

2. UNE BELLE MAISON, jardin et dépendances située à Fouron-le-Comte, en bas du village, pour 3,300 00 Aux termes des conditions des dits actes toute personne solvable peut surenchérir les dits immeubles d'un 20%, en en faisant la déclaration jusques inclus le 5 juin 1837 à 6 heures du soir devant ledit notaire chez lequel on peut voir les conditions et avoir de plus amples renseignements.

MIGRAINE ET SURDITÉ

BROCHURE, 2^e ÉDITION,

PAR LE DOCTEUR MÈNE MAURICE,

Contient les découvertes et documents pour se guérir soi-même de ces deux affections, quelles qu'en soient la nature et l'ancienneté. Le grand nombre de belles cures qu'elle renferme, opérées chez les notabilités les plus recommandables, (avec adresse) ne laissent plus d'incertitude. Prix 1 fr. 50 c. DÉPOT chez Mme. GILLON NOSSENT, à LIÈGE, Pont d'Ile, JOURDIN, pharm., à NAMUR.

A LOUER pour le 24 juin, UNE MAISON, côté 676, située rue des CÉLESTINES. S'adresser au N. 675 ter, même rue. 994

A LOUER.

La fabrique de l'église de St-DENIS, à Liège, exposera en location aux enchères, en la chambre du conseil, par le ministère du notaire PAQUE, en l'étude duquel on peut voir les conditions, savoir :

LE MARDI 13 juin 1837, à neuf heures du matin, 25 LOTS EN DIFFÉRENTES PIÈCES DE TERRE, situées dans les communes de Juprelle, Alleur, Xhendremael, Glons, Vivegnis, Oupeye, Heure-le-Romain, Wihogne, Voltem, Fexhe-au-Haut-Clocher, Othée et Hallembaye, occupées par Viroul, Sauvage, Gendarme, Elorkin, Pasque, Pirounet, Malaise, Dothée, Jonas, Berleur, Poisket, Saver, Josse, Rossius, Paulus, Loly, Péters, Libert, Lhoest, Renard, Croisier, Bernard, Grossart, Fréson, Troquet, Poisman, Guite, Barthoul et Delvaide.

Le lendemain 14, à la même heure : 20 LOTS EN DIFFÉRENTES PIÈCES DE TERRE, PRAIRIES et 4 MAISONS, situées dans les communes de Vivegnis, Filtmorte, Osborne, Hermalle, Wonck, Bassege, Oupeye, Fontaine, Voltem, Arnst et Hermée, détenues par veuve Remy, Tilman, Malaise, Sauvegard, Tilkin, Delrée, Beaujean, Dargent, Delvaide, Bottier, Blaffard, Moray, Stasinnet, Davivier, Mathot, Fifyls, Bechet, Bertrand, Fraikin, Carpay, Degageur, Reuson, Fetjeus, veuve Varoux, Crahay et Claes.

ET LE JEUDI 15, aussi à la même heure : 16 LOTS COMPOSÉS DE DIVERSES PIÈCES, situées dans les communes de Wonck, Bassege, Glons, Osborne, Roelenge, Wihogne, Rocour, Othée, Jenette, Noville, Aynelle, Abolens, Bergilé et Heers, et occupées par Fraikin, de Paiffe, Colleye, Delruelle, Fréson, Drisket, Streel, Desjose, Bolline, Wathour, Vliermael, Léonard, Matagne, Ory et Houssa.

VENTE D'UNE MAISON

PROPRE AU COMMERCE.

LE MERCREDI 31 MAI 1837, à 2 heures précises de relevée, chez M. LEERS, Bourgmestre à BERNEAU, les représentants d'Evert TAPS feront vendre publiquement PAR LE MINISTÈRE DE M. FLECHET NOTAIRE A WARSAGE.

UNE MAISON,

écurie, grange et jardin, située à BERNEAU, tenant du Couchant à la grande-route de Battice à Maestricht, du Nord à J. P. Andrieu.

AVEC 5 PIÈCES DE TERRE d'une surface totale de 1 bonnier 9 verges grandes 5 petites, situées à Berneau et une sous l'ancien le Comte.

S'adresser audit notaire FLECHET pour connaître les conditions de cette vente et avoir de plus amples renseignements.

VENTE

MEUBLES NEUFS,

OU AYANT PEU SERVI;

TABLEAUX ET GRAVURES.

MARDI 30 mai 1837 à 2 heures précises de relevée, le notaire BIAR vendra publiquement en son étude, rue Vivave-d'Ile, n. 43, à Liège,

une quantité d'objets mobiliers

Consistant en Secrétaire, Bois de lit, Chaises et guéridon en palissandre et incrustés; Secrétaire, Bois de lit, Console, Canapé, Fauteuils et Chaises en acajou; plusieurs couples de beaux Vases et nombre de Tableaux et Gravures dont plusieurs de grands maîtres et richement encadrés. — AU COMPTANT.

Tous ces objets seront à voir en l'étude toute la journée du 29 et pendant la matinée du 30.

Belle et grande Propriété,

A VENDRE DE GRÉ-A-GRÉ,

SIS SUR LES TERRITOIRES DES COMMUNES DE BOELHE ET DE GEER, District de Waremme,

Province de Liège, dans la partie la plus fertile de la Hesbaye

ELLE CONSISTE EN UNE SUPERBE MAISON DE CAMPAGNE,

Avec bâtiments accessoires, entourée de vergers, plantés d'arbres à fruits et de futayes, jardins, bosquets et closiers, et en un CORPS DE FERMÉ dans le meilleur état; le tout ne formant pour ainsi dire qu'un seul gazon de la superficie de 190 BONNIERS 5 verges grandes 4 petites. Les communications seront très-faciles par le chemin de fer qui n'est qu'à 3/4 de lieue de distance, et par la route de Bierset à Hannut que l'on va achever et qui passera près de la ferme.

S'adresser pour en connaître les conditions et obtenir tous renseignements, à M. JAMOULLE, notaire à P. am., canton de Waremme, et à M. HEUSCHLING, inspecteur du cadastre, boulevard de Waterloo, près de la porte de Namur, à Bruxelles

A SURENCHÉRIR

D'UN 20^e DU PRIX,

En l'étude de M. Morhon,

NOTAIRE A LIÈGE,

JUSQU'INCLUS LE 31 MAI 1837,

UNE MAISON,

cour et arrière bâtiment, avec four, pompe et fosse d'aisance, se vidant d'elle-même, sis à Liège, RUE DERRIÈRE Ste. CATHERINE, n. 179, occupée par M. Bartholomé, musicien, adjudgée provisoirement pour le prix de 12,000 francs.

VILLE DE LIÈGE.

Les sieurs Hubert Joseph Polet, pensionné, et Jean Joseph Rigot, journaliste, sont invités à se rendre le plus tôt possible au bureau central de police à l'hôtel de ville. 22 mai 1837.

BOURSES.

PARIS, LE 22 MAI.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes items like Cinq pour cent, Trois pour cent, Act. de l. B. de Fr., Napl. Cert. Falc., Esp. Ardoin 1834, Esp. D. diff. s. int., Dt. pas. s. int., Belgiq. Empr. 1832, Banque de Belg., AMSTERDAM, LE 22 MAI.

AMSTERDAM, LE 22 MAI.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes items like Holl. Dette active, Dito 2 1/2, Ditérée, Billet de change, Syndic. d'amort., Soc. de comm. P.-B., Russie, H. et C., AMST. c. jours, Rotterd., Idem., Paris, Idem., Lond. p. Estr. c., Ham. p. 40 HB. c., Bruxelles et Gand.

ANVERS, LE 23 MAI.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes items like ANVERS. Det. act., Det. différ., Emp. de 48 mill., HOLL. Dette active, Rente remboursab., Act. de l. 100., de l. 250., de l. 500., Fotoc. Lots d. 300., de l. 500., BRÉSIL. E. à L. 1831, ESPAG. Empr. 1831, D. diff. 1834, D. p. 1834, Dette diff., NAPLES. Cert. Falc., ÉTAT-RO. Lev. 1832, à An. 1834.

CHANGES.

Table with 3 columns: Location, Instrument, Price. Includes items like Amst., c. jours, Rotterd., Idem., Paris, Idem., Lond. p. Estr. c., Ham. p. 40 HB. c., Bruxelles et Gand.

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 23 MAI 1837.

Les fonds Espagnols ont été assez fermes à notre bourse de ce jour. Ardoin ouvert 23 le 115 1/4 23 et reste 23 1/8 argent à demain. Primes à un mois 25 1/2 dont 4 0/0. On a fait peu d'affaires.

BRUXELLES, LE 23 MAI.

Table with 3 columns: Instrument, Price, and Date. Includes items like COURS, Emp. Rotsch., Fin cour., 1836, 4, Fin cour., Dette activ 2 1/2, E. de la ville 1832, Dette active holl, Rente domaniale, BRÉSIL 1834, AUTRICHE. Métall., ROME. 1832., NAPLES. Falconnet., Banque Tav., PORT. Dona Maria., ESPAG. Ard. 1834., gros-pièces, pr. 1 m. d. l., différée 1834., anc., dette passive, CHANGES, AMST. ct. jours., LOND. ct. jours., PARIS. ct. jours., ACTIONS, Act. Société Gén., Act. id. em. Par., Act. de la S. de C., Act. la B. de B., Act. C. Sam. et O., Act. des Hauts-E., Act. Charb. Flenu., Act. Banq. Ionc., Act. Ch. H. et W., Act. Ch. Sclessin., Act. Entr. Indust., Act. Ch. Lev. du F., Act. S. d'Ougrée., Act. S. Sarp-Lonch., Act. Che de fer., Act. S. de Venne., Act. bat. à V. Anv., Act. S. St. Léona., Act. S. Chatelin., Act. S. Verreries., Act. Ecl. gaz. rés., Act. S. Raffinerie., Act. Verr. Charl., Act. Expl. J. Espér., Act. des Brasseries., Act. Librairie H., Act. Typogr. W., Act. Fabr. Tapis., Act. Fabr. de fer., Act. Mutual. ind., Act. C. de Bruges., Act. H. F. Monc., Act. lib. Meine., Act. S. act. réun., Act. S. de Fleu., Act. Ebéni-teie., Act. Librairie Sc., Act. Fab. Pianos.

VIENNE, LE 14 MAI.

Métalliques, 105 0/0 - Actions de la Banque, 1380 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 22 MAI.

Le schooner anglais Huzza, v. de Bristol, ch. de charbons de terre. — Le brick anglais Mary-Eleonore, v. de Londres, ch. de coton, tabac et vin. — Le brick norvégien St. Joannes, v. de Gothenbourg, ch. de bois. — Le brick norvégien Aurora, v. de Gothenbourg, ch. de bois. — Le pleys belge Dankbaerheyd, v. de Dordt, ch. de cruchons vides et genièvre.

PLACE D'ANVERS, LE 23 MAI.

Café — Environ 500 balles Brésil ont été traitées, mais le prix payé est resté inconnu. Les autres sortes sans affaires marquantes. Il s'est traité 43 tierçons Caroline nouveau ordinaire, dont le prix n'est pas exactement connu. Aucune transaction marquante dans les autres articles.

Imprimerie de J. Bte. NOSSENT, rue du Pot d'Or, n. 622, à Liège.